



Page 1 :

- l'éditorial
- journée «Sport Armée Nation»

Page 2 :

- conseil municipal
- travaux et urbanisme

Page 3 :

- la vie locale

Page 4 :

- infos pratiques
- mémo utile
- agenda des animations

L'EDITO DU MAIRE

Les vacances terminées, chacun a repris ses activités. Pendant cette période favorable à la détente et au repos, la vie communale est habituellement ralentie, mais cette année, la municipalité a avancé dans l'étude de certains projets et en a clôturé d'autres.

Ainsi, les deux premières tranches de travaux de remplacement des canalisations en plomb de distribution de l'eau potable sont lancées tout comme l'effacement des réseaux électriques, place de la Révolution et dans les rues du cœur du village. Nous sommes bien conscients des nuisances que ces chantiers vont entraîner pour les riverains et pour la circulation dans ce secteur ; nous demandons à tous de prendre patience.

Par ailleurs, le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) sera prochainement soumis à enquête publique et adopté avant la fin de l'année : ce document, qui remplacera le P.O.S. actuellement en vigueur, est essentiel pour l'avenir de notre village et ses perspectives de développement à moyen et long terme.

Les vacances ont permis aux services municipaux et aux entreprises d'intervenir pour des travaux d'entretien à l'école, pour accueillir en toute sécurité et dans les meilleures conditions les enfants de notre village, dont les effectifs restent stables. Je saisis l'occasion de souhaiter la bienvenue aux nouveaux professeurs des écoles qui rejoignent l'équipe enseignante, toujours sous la direction de Monsieur MEJEAN.

Et je tiens à le remercier particulièrement pour son aide dans le montage du dossier qui nous a permis d'être une des premières communes du Département à bénéficier du dispositif «école numérique rurale» mis en œuvre par l'Etat.

Enfin, je souhaite adresser toutes mes félicitations aux bénévoles associatifs qui ont animé le village pendant les deux mois d'été et en particulier aux membres du Comité des Fêtes pour la réussite de notre fête locale du 15 août, aux membres du Club motocycliste pour l'organisation de la brocante et aux sociétés de pêche et de pétanque pour leurs concours respectifs.

Le Maire,
Alain ROUQUET

A LA UNE : JOURNÉE «SPORT ARMÉE NATION» A LA BASE FRANCE SUD DE LA LAUZETTE

Jeudi 18 juin dernier, 50 jeunes enfants scolarisés à l'école publique de notre commune, tous volontaires et motivés, ont pu découvrir la Marine Nationale à travers des démonstrations et activités sportives proposées par la Compagnie de Fusiliers Marins «France Sud» sur la base de la Lauzette, dans le cadre d'un projet pédagogique.

Course d'orientation sur le site, démonstration d'entraînement canin et de sport de combat : autant de sources d'étonnement pour les enfants qui ont découvert bien des facettes du métier de marin qu'ils ne soupçonnaient pas.

Le lieutenant de vaisseau Philippe SIERRA, à l'origine de cette journée «Sport Armée Nation», a voulu ainsi «présenter la Marine, ses valeurs et ses savoir-faire dans une dynamique sportive».

En partenariat avec l'équipe enseignante et avec la directrice de l'Office National des Anciens Combattants, ce projet se

clôturera pour l'année 2009 lors de la cérémonie patriotique du 11 novembre prochain.



CONSEIL MUNICIPAL

Principales décisions du conseil municipal au cours du trimestre précédent :

Séance du 15 juin 2009

- le règlement intérieur de la cantine scolaire est modifié pour permettre l'accueil des enfants à ce service dès l'âge de trois ans, sous la condition que les parents travaillent et sur présentation d'un justificatif de l'employeur à fournir lors de l'inscription.
- le prix du repas est fixé à compter de la rentrée scolaire à 2,60 € (contre 2,50 € depuis le 1^{er} janvier 2007).
- le Dossier de Consultation des Entreprises (D.C.E.) pour la réhabilitation du réseau d'eau potable et le remplacement des branchements en plomb est approuvé, le montant des travaux pour les trois tranches étant arrêté à la somme de 344 700 € HT, soit 412 261,20 € TTC et le montant total des subventions sollicitées à 172 000 €, le restant étant financé par un emprunt de 240 000 €.
- il est procédé à la création d'un poste «Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi» (C.A.E.) affecté aux services techniques.
- le Maire est autorisé à acquérir une parcelle de terrain cadastrée AD n° 52, d'une contenance de 450 m², au prix global de 1 500 € et à signer l'acte à intervenir.
- une subvention de 621,50 € est accordée à l'association Pays

Lauragais.

- il est présenté une note de synthèse sur les rapports annuels du délégataire (société SADE) pour l'année 2008 concernant le service Eau Potable et le service Assainissement.

Séance du 29 juillet 2009

- présentation est faite du projet de requalification du chemin de Montillac par le Cabinet Urbane.
- le projet de Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) est arrêté, dans le cadre de la procédure de révision en cours entreprise en 2006 et suite à la réunion publique qui s'est tenue le 16 juillet dernier ; ce projet sera transmis pour avis aux services de l'Etat, puis soumis à enquête publique avant adoption définitive par le conseil municipal fin 2009/début 2010.
- en parallèle et selon les mêmes conditions de procédure, est arrêté le schéma communal d'assainissement.
- suite à l'étude réalisée par Habitat Audois sur un projet de création de deux logements à loyer abordable au-dessus de l'ancien local «boucherie» sur la RD 6113, il est décidé de la cession du bâti à l'Office Public de l'Habitat de l'Aude.
- le projet d'implantation de panneaux de signalisation (dénomination de voies et lotissements et panneaux directionnels pour les bâtiments publics) est adopté.

TRAVAUX ET URBANISME

Mise en conformité du réseau AEP du centre du village

Sur la totalité des trois tranches de travaux prévus, le réseau d'alimentation en eau potable à réhabiliter est estimé à 280 mètres et le nombre de branchements à renouveler s'élève à 172.

Ces travaux concerneront les rues Courbet, Molière, Boileau, Corneille, le boulevard Gambetta, les rues du Loup, Barbacane, de l'Egalité, Antoine Courrière, Léon Blum, la place Carnot pour la 1^{ère} tranche ; les rues de la Liberté, Jean-Jacques Rousseau, Arago, du Treil, Lapasset, Rouget de l'Isle, Victor Hugo pour la 2^{ème} tranche ; la route de Villespy, les rues du 8 mai 1945, de la Croix Rousse, le boulevard Sébastopol, l'ancienne RN 113 pour la 3^{ème} tranche. Ces travaux se dérouleront à partir du dernier trimestre de cette année.

Le montant du marché passé avec la société SADE s'élève au montant global de 205 796 € HT pour les trois tranches. Ces travaux sont subventionnés par l'Agence de l'Eau et le Département, à hauteur de 40 % du montant HT des travaux, soit 82 320 €. le restant étant financé par emprunt.

Electrification : sécurisation et effacement réseaux BT

L'amélioration du réseau électrique se poursuit dans le cadre du programme FACE 2007 : sont programmés le renforcement basse tension du poste Gaiarin et l'effacement basse tension (BT) cœur de village (autour de la place de la Révolution).

Le montant total des travaux pour ces deux opérations s'élève à la somme de 42 832 € HT, soit 51 227,07 € TTC ; une subvention

départementale, dans le cadre du programme FACE 2007, a été obtenue pour un montant de 21 450 €.

Le démarrage du chantier a commencé début septembre.

Ecole numérique rurale

La candidature présentée par la municipalité pour bénéficier du plan gouvernemental «école numérique rurale» a été retenue par l'Inspection Académique début juin et le dispositif va être mis en œuvre très prochainement. Ce projet d'un montant global de 10 827,80 € HT est financé par l'Etat à hauteur de 8 662,24 € (soit 80 % du montant de la dépense), le complément étant assuré par les finances communales.

Une classe mobile comprend un matériel de rangement sécurisé, neuf micro-ordinateurs portables élèves, un micro-ordinateur enseignant, deux tableaux blancs interactifs et une solution d'impression ; un logiciel de supervision pédagogique et une solution de réseau sans fil à base de bornes wifi compatibles et facilement connectables complètent l'équipement.

L'accès au réseau internet à un débit effectif de 1Mb descendants et de 512 Kb ascendants, tel qu'assuré actuellement, est une base suffisante pour la plupart des utilisations pédagogiques. L'assistance et la maintenance comme la formation et l'accompagnement des utilisateurs sont également inclus dans le cahier des charges de ce plan et la contribution destinée à l'acquisition de ressources numériques par chaque école (à hauteur de 1 000 € par école) sera prise en charge directement par le Ministère de l'Education Nationale.

LA VIE LOCALE

Les festivités de l'été

La fête locale du 15 août 2009 a connu une parfaite réussite et s'est déroulée dans les meilleures conditions pour les petits et les grands. La fête foraine, avec un nouveau manège, a comblé les enfants, l'orchestre et les trois disco-mobiles ont animé les bals sur la place Carnot pour les jeunes et les deux bals musette et thé dansant dans la salle des fêtes ont satisfait les moins jeunes ; sans oublier le repas moules-frites qui a régalé plus de 200 convives.

Le concours de pêche sur les bords du Canal du Midi tout comme le concours de pétanque au parc municipal ont connu le succès, sans oublier la brocante qui a attiré, comme chaque année, la grande foule.



La rentrée à l'école Max Savy

Jeudi 4 septembre, ce sont 114 enfants qui ont fait leur rentrée sur les bancs de notre école communale. Les plus petits ont versé des larmes, mais les plus grands ont montré une belle détermination pour accomplir une année riche en enseignements.

Le projet d'école va s'articuler autour de la pratique de l'histoire des arts ainsi que sur l'utilisation du matériel informatique dans le cadre de l'opération «école numérique rurale».

Les 114 élèves sont répartis dans 5 classes : **les très petite, petite et moyenne sections** : 29 élèves, maîtresse, M^{me} SALMERON (en provenance de l'école élémentaire de Bram), **la grande section et le CP** : 18 élèves, maîtresse, M^{me} BRUNEL, **les CP-CE1** : 16 élèves, maîtresse, M^{me} ALZA (en provenance de l'école élémentaire Jean-Moulin de Castelnaudary), **les CE1-CE2** : 23 élèves, maîtresse, M^{elle} COLL et **les CM1-CM2** : 28 élèves, maître, M. MEJEAN (directeur), remplacé le jeudi (jour consacré aux tâches administratives) par M^{me} RAYNAL.

Les horaires de début et de fin de classe restent inchangés, le matin de 8h50 à 12h et l'après-midi de 13h50 à 17h.

L'équipe municipale affectée à l'école se compose comme suit :

- BAJON Francine : accompagnement des repas et garderie ; ALAE en remplacement ; entretien des locaux le soir.

- BONNAFOUS Lucienne : ATSEM classe de M^{me} BRUNEL ; accompagnement des repas et garderie ; ALAE 1 heure 3 soirs par semaine ; entretien des locaux le soir ; bibliothèque le mardi.

- KADDA Angélique : accompagnement des repas et garderie ; ALAE les matins et soirs ; entretien des locaux le soir.

- ROUQUET Gisèle : fabrication et service des repas ; entretien des locaux de la cantine.

- VIDAL Sabine : ATSEM classe de M^{me} SALMERON ; garderie après les repas ; ALAE les matins et soirs ; entretien des locaux le soir.

Pour cette rentrée, une nouveauté à la cantine : les enfants à partir de 3 ans pourront être accueillis dès lors que leurs deux parents travaillent. Un dossier d'inscription avec justificatifs est à déposer en

La Fête du Cassoulet à Castelnaudary

Villepinte a été brillamment représenté, cette année encore, au Village des villages avec un stand où Monsieur Gérard MARTY, mosaïste de talent a présenté ses créations et fait démonstration de son talent tout au long de la journée. Et, pour la première fois, notre village, grâce aux membres du Comité des Fêtes et leurs amis, s'est joint au Corso fleuri avec un char dénommé «Los Gitanos», représentation d'une roulotte de gitans andalous : satisfaction unanime pour cette première participation.



mairie ; tout dossier incomplet ne pourra être retenu. Les repas seront facturés 2.60 € par enfant.

L'ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole) est ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 9h et de 17h à 18h30. Ce service est animé par une équipe titulaire du BAFA et formée régulièrement dans le domaine de l'animation. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la CCPL au 04.68.76.69.46, ou par E-mail : jeunesse@piege-lauragais.fr.

Les vacances ont été mises à profit pour effectuer les travaux suivants dans l'établissement : par les entreprises EBAT et BRETON, la réfection complète du préau, par le personnel municipal, la peinture du couloir et la pose d'un grand tableau en liège ainsi que la réfection complète de la toiture.

Recensement général de la population

La population légale 2006 de la commune de Villepinte, entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2009, est de 1 243 habitants, à savoir population municipale : 1 212 habitants et population comptée à part : 31 habitants. Ce chiffre se substitue à celui issu du recensement de la population 1999 qui était de 1 024 habitants.

Carte d'informations médico-sociale

Le Conseil Général et le Comité Départemental des Retraités et Personnes Agées (CO.DE.R.P.A.) de l'Aude ont mis au point pour les personnes de plus de 60 ans une carte d'informations médico-sociales.

Cette carte est un outil de prévention qui permettra aux professionnels de santé de disposer rapidement d'informations pratiques, pour une prise en charge efficace en cas d'urgence et pour faciliter le retour à domicile en cas d'hospitalisation.

La municipalité a décidé de la faire distribuer dans tous les foyers concernés, avec une lettre explicative et a mis en place également une procédure d'aide pour la renseigner au mieux, si le besoin s'en fait sentir.

INFOS PRATIQUES

● Pôle intercommunal de la petite enfance

La crèche intercommunale de 35 places, destinée aux enfants de la Communauté de Communes de la Piège et du Lauragais (CCPL) dont fait partie Villepinte, ouvre le 6 janvier 2010. Si vous souhaitez inscrire votre enfant, vous devez procéder à une pré-inscription à partir du 16 octobre 2009.

Contact au 04 68 76 69 40 pour prendre rendez-vous.

● Plan de Prévention des Risques d'Inondation

Le P.P.R.I. du bassin du Fresquel a été soumis à la concertation avec la population du 24 août au 24 septembre 2009 inclus. Le bilan de la concertation sera tenu à la disposition du public en mairie dans le délai d'un mois à l'issue de la concertation.

● Révision des listes électorales

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre 2009 inclus. Pour se faire inscrire, tout demandeur doit faire la preuve de sa nationalité et de son identité (carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité) et de son attachement à la commune par domicile réel ou 6 mois de résidence exigés par la loi (avis d'imposition, quittances de loyer, d'eau, d'électricité).

● Passeports : nouvelles modalités de délivrance

Depuis le 25 juin dernier, le passeport biométrique est délivré dans les mairies équipées d'une ou plusieurs stations d'enregistrement des données ; les communes les plus proches sont Bram et Castelnaudary. L'imprimé est à retirer sur place.

● Ramassage des ordures ménagères : rappel des jours de collecte

Mardi matin et vendredi matin à partir de 5 heures : sacs noirs, à sortir la veille au soir au plus tôt. Jeudi matin : caissettes jaunes, à sortir la veille au soir au plus tôt.

● Réception des nouveaux arrivants

La municipalité a prévu de recevoir les nouveaux arrivants samedi 21 novembre prochain à 18h30, dans la salle annexe de la mairie. Que les nouveaux venus dans le village se fassent connaître en mairie et que ceux qui ne recevraient pas d'invitation nominative se joignent à cette réception : ils seront les bienvenus.

MEMO UTILE

Mairie : Place Carnot - 11150 VILLEPINTE

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Tél. 04 68 94 24 75 - Fax 04 68 94 23 24

E.mail : mairie@villepinte11.org - Site : www.villepinte11.fr

La Poste : 22, RD 6113 - 11150 VILLEPINTE

Heures d'ouverture : le lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 à 11h30 ; le lundi, jeudi, vendredi de 13h30 à 16h00 ; le samedi de 8h30 à 11h30 - Levée du courrier à 15h du lundi au vendredi inclus.

Tél. 04 68 94 27 41

LE TRAIT D'UNION DE VILLEPINTE - Bulletin d'Informations Municipales
Publication trimestrielle - Tirage 700 exemplaires

Directeur de la Publication : M. Alain ROUQUET - Crédit photos : Mairie de Villepinte

IMPRIMERIE DU LAURAGAIS - ZI d'En Tourre - Av. F. Passy - 11400 Castelnaudary - RCS B 382 625 341

OCTOBRE 2009

samedi 3

SORTIE MOTOCYCLISTE

Informations : Jean-Jacques BONNAFOUS

les 8, 9 et 10

Salle des Fêtes

2^{ème} EDITION DES VILLEPINT'ARTS
organisés par l'Avant-Théâtre

vendredi 16

20h30 - Salle des Fêtes

QUIZZ

organisé par l'association Echanges

NOVEMBRE 2009

mercredi 11

11h00 - Rassemblement devant la Mairie

**CEREMONIE COMMEMORATIVE DE L'ARMISTICE
DU 11 NOVEMBRE 1918**

samedi 21

18h30 - Salle annexe de la Mairie

RECEPTION DES NOUVEAUX ARRIVANTS

vendredi 27

19h30 - Salle annexe de la Mairie

REPAS PARTAGE

par l'association Echanges (à l'occasion du TELETHON)

samedi 28

14h00 - Salle des Fêtes

RANDONNEE VELO et RANDONNEE PEDESTRE
dans le cadre du TELETHON (engagement : 2 €)

dimanche 29

17h00 - Salle des Fêtes

CONCERT DE LA SAINTE-CECILE
par l'Harmonie Municipale

DECEMBRE 2009

samedi 5

20h00 - Salle des Fêtes

REPAS AU BENEFICE DU TELETHON

“ VILLEPINT'ARTS

8 artistes :

Claude MARTINEZ (aquarelliste), Véronique DUPONT (pastel gras), Magalie VIE, Carole BAUMES (peinture sur meubles), Michel BEQUET (pastelliste), Yvon GLEIZE, Christophe ACCO, Cyril PAPINOU

Vernissage vendredi 9 octobre à 18h30

Trois jours d'exposition non-stop

Salle des Fêtes

de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.

Entrée libre et gratuite

”